

# Prix arturbain.fr 2005

**Etablissement :** Etablissement Public d'Aménagement de la Ville Nouvelle de Sénart.  
La Grange la Prévôté-77547 Savigny le Temple. Tél : 01 64 10 15 15. E-mail : fti@epa-senart.fr

**Responsable :** Président : Michel Bisson. Directeur Général : Jean Pierre Dufay

**Présentateur :** François Tiro. Architecte-Urbaniste

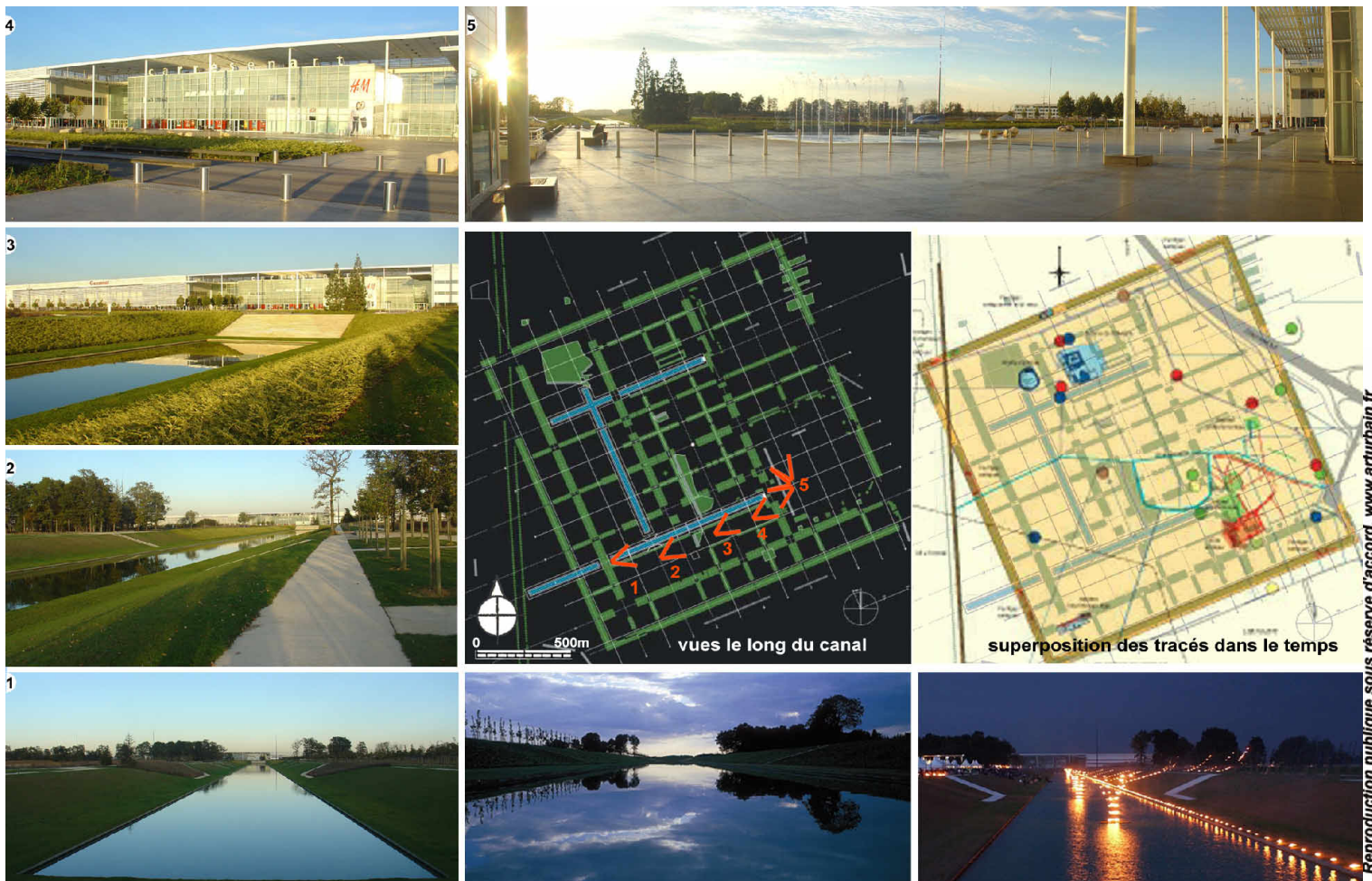
**Organismes décisionnaires:** EPA Sénart, SAN 77, SAN 91. Communes de Lieusaint et Saint Pierre du Perray

**Propriétaire du site :** EPA Sénart.

**Description de l'opération :** Entre ville et campagne, à 30 km au sud-est de Paris, à Sénart, Le Carré (200 ha) donne la possibilité de structurer ce territoire de ] l'entre-deux [, sans centralité ni repères. C'est une " matrice " support de projet en rupture avec les formes traditionnelles de la ville environnante. Le Carré propose une nouvelle échelle et permet de nouvelles pratiques urbaines. C'est une trame verte ordonnée (120m/120m) par des allées plantées et des canaux. Le Carré est un lieu aux devenir multiples. Il doit enclencher un processus d'ouverture et de production de valeurs nouvelles pour un avenir résolument moderne de ce territoire. Depuis 2000, le Carré existe... 50ha ont été valorisés. Environ 5000 arbres ont été plantés dont 2400 pour le Carré lui-même. 2 canaux ont été réalisés. 3 grandes fêtes ont eu lieu. Le centre commercial (100 000m<sup>2</sup>), inauguré en 2002, reçoit 12 millions de visiteurs par an et le multiplex de cinémas 1,3 million. A partir de 2005 une seconde phase de développement verra, entre autres, l'arrivée de commerces, un bowling, des équipements de loisirs, des restaurants, des résidences hôtelières et des équipements administratifs

**Equipe pluridisciplinaire :** **Architecte-urbaniste :** François Tiro (EPA). **Ingénieur :** Jean Yves Hinard (EPA). **Bureau d'études :** Tugec : Jérôme Dufour - Confluence : Mr Lequéré - **Paysagiste opérationnel :** Jean Restoueix

## LE CARRE ET SES CANAUX , Sénart (77)



**Qualité architecturale :**

- Respect de la trame agricole issue du parcellaire ancien que les archéologues ont mis en évidence..
- Les canaux participent à la composition du plan général qui préfigure un paysage support des aménagements futurs.
- les promenades hautes et basses ouvrent des perspectives sur le grand paysage (les deux canaux du Fil de l'Eau et de la Ligne d'Eau mesurent 20m de large et respectivement 680m et 920m de long).
- Les canaux jouent un rôle plastique. Ils sont orientés sensiblement " est-ouest " et permettent un jeu d'eaux et de lumières Ils réfléchissent le ciel.
- Le système des promenades " à niveau " permet des déplacements faciles et assure l'accessibilité des handicapés.

**Qualité de vie sociale :**

- Les promenades piétonnières contribuent à insérer le Carré dans le réseau des liaisons douces à l'échelle du territoire (allée royale...)
- Les Fêtes, qui accompagnent chaque grande étape de l'aménagement ont amené à chaque fois environ 30 000 habitants sur le site ( feux d'artifices, promenades en barque...)
- Les 12 millions d'usagers annuels du centre commercial bénéficient, en outre de grands espaces paysagés directement accessibles.

**Respect de l'environnement :**

- Régulation et traitement des eaux pluviales grâce aux canaux (l'imperméabilisation des surfaces agricoles causée par l'urbanisation nécessite de stocker et de traiter les eaux avant tout rejet dans le réseau hydrographique naturel existant).
- Qualité écologique constante des eaux assurée par leur maintien à un niveau correspondant à celui de la nappe phréatique .
- Contribution à l'enrichissement de la biodiversité ( Carpes argentées, canards, hérons cendrés ...)
- Entretien facilité par le traitement des sols et les plantations des abords réalisés de manière la plus simple possible .

Reproduction publique sous réserve d'accord. www.arturbain.fr